

# Histoire de la pédagogie [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040190>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nul ne sera assez insensé pour perdre le fruit principal de la réunion au profit d'un avantage secondaire.

Il est nécessaire, pour suivre avec fruit les débats de l'assemblée, pour se rendre compte de chaque observation, de lire attentivement, je dirai même, d'étudier les rapports; ainsi l'instituteur connaîtra les sentiments de ses collègues, il sera au courant de l'état de la question et pourra se trouver à même de prendre part aux discussions, ce qui est souverainement désirable. Oui, il est à souhaiter que tout le monde apporte sa petite pierre à l'édifice, que tout instituteur présente, s'il y a lieu, sur les conclusions énoncées les remarques que lui suggèrera son expérience. L'étude sérieuse des rapports est indispensable à qui ne veut pas être pris au dépourvu, à qui veut parler d'une manière concise, sans tomber dans des redites, sans sortir du sujet. Ce n'est qu'au prix d'une préparation consciencieuse que les réunions d'instituteurs peuvent être vraiment utiles et intéressantes, tant il est vrai de dire qu'on n'obtient rien sans peine. C'est à cette condition seulement que les instituteurs profitent largement des travaux de l'assemblée, qu'ils apprennent quel est, dans notre enseignement, le côté défectueux, quels sont les procédés à conserver. Ainsi les instituteurs reviennent à leur école, retrempés, pleins d'un nouveau courage, prêts à faire tous les efforts pour donner à leurs élèves une bonne instruction et une solide éducation.

T.

---

## HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(*Suite.*)

---

### § 21. — CHARLEMAGNE ET SES CONTEMPORAINS.

Parmi les grands hommes qui ont travaillé à l'éducation et à l'instruction du peuple, Charlemagne mérite sans contredit la première place. Quoique son long règne fut presque entièrement rempli par des expéditions guerrières, il profita néanmoins des trêves et souvent même de son séjour dans les camps pour acquérir les connaissances qu'on avait négligé de lui enseigner dans sa jeunesse, telles que les mathématiques et les langues anciennes; et malgré son âge avancé, il voulut encore apprendre à écrire.

Charlemagne était fortement convaincu des vérités du christianisme: aussi prit-il tous les moyens pour répandre la foi dans tout son vaste empire; il visait à l'unité de la vie sociale par l'unité de croyance. Il s'associa à l'autorité ecclésiastique afin d'exercer une influence plus efficace sur son peuple, et il recommanda aux prêtres de ne point négliger l'étude des sciences. Saint Boniface, de l'ordre des Bénédictins, lui avait en quelque sorte ouvert les voies; et les différents ordres religieux, en particulier celui des Bénédictins, le secondèrent admirablement dans ses desseins. Charlemagne

fonda à sa propre cour, non seulement une *académie*, mais encore une école pour l'éducation des enfants du palais impérial. Il fit bâtir des écoles dans tout l'empire : chaque église, chaque monastère eut la sienne. Nous lisons dans les ordonnances qu'il fit à cet effet : On choisira, pour enseigner la jeunesse, non seulement des hommes de bonne volonté, et capables de s'instruire par eux-mêmes, mais qui joignent encore à ces qualités le désir d'instruire les autres ; des hommes vraiment religieux, savants, de bonnes mœurs et reconnus maîtres dans l'art de parler, afin que tous ceux qui vivront en leur compagnie puissent s'édifier de leurs bons exemples, acquérir leurs connaissances et retourner dans leur foyer en rendant grâces à Dieu. » — Parmi les écoles monastiques, nous distinguons surtout celles de Tulde (Raban Maur), de Saint-Gall, de Reichnau, de Carvey, de Mayence, de Trier et de Prume. Les écoles des évêchés, appelées aussi *écoles cathédrales*, étaient soutenues par le pieux Chrodegang, évêque de Metz. Il détermina les chanoines à embrasser la vie commune d'après les règles de saint Benoît et en obligea plusieurs à se vouer au devoir de l'éducation et de l'instruction. Ceux auxquels incombait la surveillance des écoles étaient appelés scolastiques. Les matières du programme étaient les sept arts libéraux, savoir : la rhétorique, la grammaire, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les trois premiers portaient le nom particulier de *trivium* ; c'étaient les connaissances obligatoires de tout homme tant soit peu lettré de cette époque. Souvent, on ne comprenait sous le nom de trivium que la grammaire, l'arithmétique et la musique.

Un peu de latin, d'arithmétique et de chant complétait l'éducation. Celui à qui ces connaissances ne suffisaient pas y ajoutait la lecture des classiques anciens et en particulier celle des auteurs romains.

Charlemagne ordonna dans ses lois (Capitulaires de 787 et 789) d'établir dans toutes les paroisses des écoles où les garçons seraient instruits dans la lecture et le chant par le curé de la paroisse : en outre, ces mêmes curés devaient paraître au moins une fois l'année dans les écoles où académies épiscopales pour y recevoir des conseils en rapport avec leur mission. Les ambassadeurs impériaux étaient tenus d'accorder, dans leurs voyages, une attention spéciale à l'instruction et de punir, au besoin, par la privation de nourriture ou autres pénitences, les enfants négligents et paresseux.

Les Papes s'intéressèrent aussi au progrès de l'instruction : nous lisons entre autre qu'Eugène II dit, dans son concile de 826 : « Nous avons appris que plusieurs localités manquent totalement de maîtres d'écoles et par suite négligent l'instruction. Nous ordonnons donc à tous les évêques et à toutes les paroisses qui leur sont soumises de se procurer un maître qui instruisse la jeunesse dans la lecture, dans les arts libéraux et lui apprenne les vérités du salut. »

Parmi ceux qui aidèrent puissamment Charlemagne dans l'œuvre de l'éducation et de l'instruction, nous nommerons tout d'abord *Alcuin*, né à York (735) et *Raban-Maur*, né à Mayence (766), élève du premier. Alcuin, qui était en quelque sorte l'âme des institutions de cette époque, enseigna à Charlemagne lui-même, la rhétorique, la dialectique et l'astronomie. Raban-Maur, appelé aussi le premier pédagogue de l'Allemagne, était le fils d'un guerrier nommé Ruthard. Sa pieuse mère Aldegonde lui apprit les premiers éléments de la science, puis elle le confia au couvent de Fulde, à l'âge de 9 ans, pour y acquérir les premières connaissances. A l'âge de 26 ans, il devint l'élève d'Alcuin et bientôt son intime ami. Lorsque plus tard Raban-Maur fut appelé à diriger l'école de Fulde, il l'annonça à son ami alors à Tours, et celui-ci lui écrivit : « Fais en sorte que les enfants qui t'entourent aient de bonnes mœurs, qu'ils se repentent sincèrement de leurs fautes, qu'ils persévèrent dans l'étude et soient prudents dans le choix de leurs compagnons. Apprends-leur à fuir les excès et les vanités du monde. Qu'ils s'instruisent dans leur jeunesse, afin de pouvoir enseigner dans l'âge mûr. Qu'ils soient toujours bien respectueux envers leurs maîtres et qu'ils aiment le service divin. Qu'ils trouvent toujours en toi un modèle à imiter ; avertis-les encore par de saintes paroles !

Raban fut si fidèle aux sages conseils de son ami que l'école de Fulde acquit bientôt une grande renommée. Le nombre des élèves augmenta au point que l'on fut obligé de les diviser en catégories. On dit généralement de cet établissement, qu'il renfermait des élèves joyeux, des maîtres gais et un aimable recteur ! Ceux des élèves qui voulaient se vouer à l'état ecclésiastique recevaient l'instruction dans l'enceinte même du couvent, les autres habitaient des bâtiments attenants au monastère. Raban mourut en 856, dans sa villa de Rheingau. Parmi les élèves de ce grand maître se distingua surtout Walafried Strabo, qui fit ses premières études au couvent de Reichenau sur le lac de Constance : il devint plus tard abbé de ce même monastère. Les travaux entrepris par le génie créateur de Charlemagne en vue de l'éducation avaient porté les plus heureux fruits. Tous les évêchés, presque tous les couvents possédaient des établissements pour l'éducation de la jeunesse. D'un côté, il y avait un danger réel dans ce développement, en ce que les monastères qui se vouaient à l'instruction cherchaient à se soustraire de plus en plus à la main ferme de leur évêque et plusieurs chanoines renonçaient à la vie commune et ne travaillaient plus dans le même but. D'un autre côté la position des familles s'améliorait, grâce au commerce qui prit de l'extension, et cette amélioration demandait de nouvelles écoles appelées écoles primaires : elles étaient dirigées en principe par des ecclésiastiques qui n'appartenaient à aucun couvent ou chapitre déterminé ou même par des personnes qui se préparaient au sacerdoce. Les Franciscains et les Bénédictins prirent aussi une part active à cette œuvre,

notamment les premiers, qui parcouraient le pays, rassemblaient les petits enfants autour d'eux et les instruisaient dans la religion, la lecture et l'écriture.

Les ecclésiastiques, directeurs des écoles primaires, se faisaient aider quelquefois par des laïques ou moniteurs, mais qui ne s'occupaient que de la lecture, rarement de l'écriture ; ils dépendaient entièrement du principal chef, à qui incombait seule la charge de catéchiser. Avec le développement des *corporations des villes*, il se forma en même temps entre tous les habitants un esprit d'union qui contribua puissamment pour la formation de nouveaux instituteurs.

Les autorités des Communes se choisirent un Recteur ou Magister, qui devait enseigner le latin aux élèves les plus avancés et qui pouvait choisir lui-même ses collaborateurs. Il s'établit bientôt une corporation dont les membres voyageaient comme des ouvriers et s'engageaient tantôt ici, tantôt là, auprès d'un recteur : mais malheureusement le plus souvent aux dépens de leur conduite jusque-là irréprochable.

Ces instituteurs errants s'augmentèrent au point qu'ils devinrent un véritable fléau pour les pays. Ne s'arrêtant que peu de temps dans un endroit ils allaient de couvent en couvent, de ville en ville, abusant de la bonne foi du peuple par des superstitions et des tours de force, et restant plus longtemps là où il y avait moins de travail et plus de gain. Les jeunes gens, qui se plaisaient à cette vie nomade et qui désiraient étudier et se vouer à l'enseignement, s'associaient à des élèves plus âgés pour recevoir d'eux les connaissances nécessaires ou pour être introduits dans une école, puis ils parcouraient le pays allant d'école en école. Ce genre de vie eut plus d'une fâcheuse conséquence, car ces jeunes gens étaient obligés de mendier et souvent de voler pour leur conducteur. Ils étaient appelés dans le langage technique *tireurs*, et leur guide ou tyran prenait le nom de *Bachant*. Les grandes villes ne les voyaient pas de mauvais œil croyant accroître par eux la renommée de leurs écoles : on établit même des auberges pour les recevoir. Il arrivait bien souvent que l'inconduite de ces sortes d'instituteurs obligeait les autorités à prendre les mesures les plus sévères à leur égard.

L'année 1520, le préfet de Magdebourg fit fouetter plusieurs instituteurs vagabonds qui s'étaient très mal comportés et les fit chasser de la ville. On ne parvint à mettre fin à cette vie dissolue qu'au seizième siècle.

---

## UNE LEÇON DE BOTANIQUE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

### Où croissent les plantes ?

Telle est la question qu'adressa un jour à ses élèves une maîtresse d'école. Toute la troupe enfantine de lever la main pour répondre. L'une